

2012-05-15
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NAMUR

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue le 15^{ème} jour du mois de mai 2012 à 19 h 00 à la salle du conseil située au 996 rue du Centenaire, Namur, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Jean-Claude Labrie, conseiller #1
Lorne Graham, conseiller #3;

Diane Dorion, conseillère #2;
Josée Dupuis, conseillère #6

Conseillers absents

Marianne Labelle, conseillère #4

Patrick Blanc, conseiller #5

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, monsieur Gilbert Dardel
La directrice générale adjointe et secrétaire trésorière, Diane Thibault, est aussi présente.

1.0 CONSTATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président de la séance confirme qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 19h00.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R2012-05-01-01 Il est proposé par madame la conseillère Diane Dorion

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté :

- 1.0 Constatation du Quorum et ouverture de la séance
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Résolutions
 - 3.1 Adoption de l'offre de service de monsieur Robert Flynn, de Techni-Plus Services Techniques Inc.
 - 3.2 Adoption du renouvellement d'adhésion à Tricentris, et désignation des signataires.
 - 3.3 Demande à adresser au Ministère des Transports pour le déplacement de l'emprise de la route 315 vis-à-vis de la rue du Centenaire
 - 3.4 Demande à adresser au Service d'ingénierie Jokinen pour préparer des offres de service et agir comme agent et chargé de projets : Rénovations de la mairie et la salle des Aînés et Porte de Namur.
 - 3.5 Désignation des agents de protection de l'environnement de la MRC à titre de fonctionnaire municipal
- 4.0 Période de l'assistance
- 5.0 Varia
- 6.0 Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité.

3.0 Résolutions

3.1 Adoption de l'offre de service de Monsieur Robert Flynn, de Techni-Plus Services Techniques Inc.

ATTENDU que monsieur Robert Flynn de Techni-Plus Services Techniques Inc. a déposé une offre de service pour le projet des travaux de réfection qui seront faits sur la rue de la Forge;

ATTENDU que le montant de l'offre de service de monsieur Flynn totalise 18 500 \$, taxes en sus;

ATTENDU que le mandat de monsieur Flynn est le suivant :

- Préparation d'une estimation détaillée des travaux à réaliser, ainsi que des coûts engendrés par ces travaux;
- Préparation du devis d'appel d'offre et de contrat, avec plans types et plan de détail attachés en annexe du cahier des charges. Des plans tel que construits sont aussi inclus si requis, ainsi que l'assistance au service d'appel d'offre SEAO;

- Rencontre d'information avec les citoyens pour leur présenter le contexte des travaux et leur déroulement;
- Surveillance des travaux et prise de quantités avant et pendant les travaux ainsi que la compilation finale pour paiement;

R2012-05-02-01 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

QUE l'offre de service de monsieur Robert Flynn de Techni-Plus Services Techniques Inc au montant de 18 500 \$, taxes en sus soit retenue selon la description du mandat ci-dessus décrit et aux conditions suivantes :

- s'assure que le personnel qui sera engagé possède l'expérience et les cartes de compétence nécessaires pour exécuter les travaux;
- que le paiement de 18 500 \$ taxes en sus s'effectue en trois versements et que 50 % du montant du dernier versement sera retenu jusqu'à vérification complète des travaux et à la satisfaction des deux parties.

Adoptée à l'unanimité

3.2 Adoption du renouvellement d'adhésion à Tricentris, et désignation des signataires.

ATTENDU que l'adhésion à Tricentris, centre de tri doit être renouvelée pour une période de 5 ans soit jusqu'au 13 avril 2017;

R2012-05-03-01 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Labrie

QUE l'entente soit renouvelée pour une période de cinq ans soit jusqu'au 13 avril 2017;

QUE monsieur le maire Gilbert Dardel, et madame Diane Thibault, directrice générale/secrétaire trésorière sont désignés à titre de signataires de l'entente entre Tricentris, centre de tri et la municipalité de Namur;

Adoptée à l'unanimité

3.3 Demande à adresser au Ministère des Transports pour le déplacement de l'emprise de la route 315 vis-à-vis de la rue du Centenaire

ATTENDU que suite à une rencontre avec monsieur Elias El Haddad, ingénieur du ministère des Transports, direction de l'Outaouais et la municipalité de Namur, le 9 mai dernier, pour vérifier l'emprise de la route à l'intersection de la route 315 et la rue du Centenaire;

ATTENDU que la municipalité de Namur désire installer une arche au-dessus de la rue du Centenaire;

ATTENDU que Service d'ingénierie Jokinen a déposé au conseil des plans qui indiquent l'emplacement des terrains de la municipalité de Namur et le ministère des Transports ;

ATTENDU que la municipalité de Namur désire que le ministère du transport lui cède le terrain excédentaire tel qu'indiqué au plan 2;

R2012-05-04-01 Il est proposé par madame la conseillère Josée Dupuis

QUE la municipalité de Namur fasse une demande officielle auprès du ministère des Transports;

QUE cette demande soit adressée à Normand Chevalier, Chef du service des inventaires et du Plan ; qu'une copie de cette demande soit envoyé à Monsieur Norman MacMillan, ministre du Transport et que les plans P-1; P-2 et P-3 soient inclus dans cette demande.

Adoptée à l'unanimité

3.4 Demande à adresser au Service d'ingénierie Jokinen pour préparer des offres de service et agir comme agent et chargé de projets : Renovations de la mairie et la salle des Aînés et Porte de Namur.

ATTENDU que Service d'ingénierie Jokinen a déposé une offre de service pour agir comme agent et chargé de projet pour les dossiers suivants :

- Renovations de la mairie et la salle des Aînés
- Porte de Namur

ATTENDU que selon l'entente avec la Commission scolaire Western Quebec, l'architecte Josée-Anne Pronovost préparera les plans pour l'agrandissement du bureau municipal et les locaux de la salle des aînés;

R2012-05-05-01 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

QUE monsieur Éric Jokinen, de Service d'ingénierie Jokinen agisse comme chargé de projet pour la Porte de Namur ainsi que pour le projet de renovations de la mairie et de la salle des aînés;

QUE monsieur Jokinen soumette à la municipalité de Namur un estimé de ses coûts à titre de chargé de projet.

Adoptée à l'unanimité

3.5 Désignation des agents de protection de l'environnement de la MRC à titre de Fonctionnaire municipal

ATTENDU que la municipalité de Namur, par sa résolution numéro **R2012-04-16**, a confirmé sa participation au projet « Agents de protection de l'environnement » de la MRC pour l'été 2012;

ATTENDU que dans le cadre de ce projet, une équipe estivale d'agents étudiants supportera la municipalité dans ses efforts et aura pour mandat de sensibiliser les riverains face aux enjeux liés à la protection des rives, informer les riverains quant à la réglementation afférente visant la protection des rives et du littoral des lacs et cours d'eau, et procéder à un inventaire de l'état des rives afin de documenter la situation;

ATTENDU qu'afin de s'assurer que les agents puissent avoir accès aux propriétés privées afin de réaliser leurs inspections, la municipalité doit les désigner à titre de fonctionnaires municipaux au sens de la Loi;

ATTENDU que les agents n'auront pas pour mandat d'émettre des permis ou des constats d'infraction;

R2012-05-06-01 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

Et résolu

QUE la municipalité de Namur désigne Lisa Senack, Mélanie Lauzon et Rosemarie Bergeron Drew à titre de fonctionnaires municipaux aux fins de l'application de certains règlements, dont les règlements de contrôle intérimaire numéro 078-2006 et 104-2009 visant la protection des rives et du littoral des lacs et cours d'eau;

QUE ces fonctionnaires municipaux relèvent du responsable du service de l'inspecteur en bâtiment et environnement, Monsieur Jean-Pierre Provost;

QUE cette désignation soit en vigueur pour une durée de douze (12) semaines, s'échelonnant du 4 juin au 24 août 2012.

ET QUE copie de la présente résolution soit acheminée à la MRC de Papineau pour assurer la mise en œuvre du projet.

Adoptée à l'unanimité

4.0 Période de l'assistance

Aucune présence dans la salle

5.0 Varia

6.0 Levée de la séance

R2012-05-07-01 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Labrie

QUE la séance soit levée à 20 h 15

Adoptée à l'unanimité.

Gilbert Dardel, maire

**Diane Thibault, directrice générale
Secrétaire-trésorière**